



Recours suite à jugement rendu par le tribunal

Par **claudio 972**, le **14/12/2009** à **04:11**

Bonjour,

Après l'assassinat de mon fils, un jugement a été rendu condamnant le coupable à indemniser les ayants droit. Or il se trouve que je n'ai pas été indemnisé en tant que père de la victime alors que la mère a été indemnisée.

Je n'apparais d'ailleurs pas sur la liste des membres à indemniser. Ma question consiste à savoir quels sont les recours dont je peux disposer pour faire reconnaître mes droits à dédommagement.

J'attends votre réponse avec impatience, dans l'attente, je vous prie de croire en l'expression de mes remerciements.